



27 juillet 2020

(20-5192)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: espagnol

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: <u>PARAGUAY</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: <i>Instituto Nacional de Alimentación y Nutrición - INAN</i> (Institut national de l'alimentation et de la nutrition), <i>Ministerio de Salud Publica y Bienestar Social</i> (Ministère de la santé publique et de la protection sociale) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné: <i>Ministerio de Relaciones Exteriores</i> (Ministère des relations extérieures) <i>Centro de Referencia de la OMC</i> (Centre de référence OMC) <i>Dirección de Organismos Económicos Multilaterales</i> (Direction des organismes économiques multilatéraux) <i>Ministerio de Relaciones Exteriores</i> (Ministère des relations extérieures) Palma casi 15 de Agosto Nº 594 Asunción (Paraguay) Téléphone: +(595) 21-493 657 Courrier électronique: snin@mre.gov.py
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [X], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Liste positive des monomères, autres substances de départ et polymères autorisés pour l'élaboration d'emballages et d'équipements en matière plastique en contact avec des denrées alimentaires.
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Proyecto de Resolución del Grupo Mercado Común "Reglamento Técnico Mercosur sobre Lista Positiva de monómeros, otras sustancias de partida y polímeros autorizados para la elaboración de envases y equipamientos plásticos en contacto con alimentos (Modificación de la Resolución GMC Nº 02/12)"</i> (Projet de Décision du Groupe Marché commun - "Règlement technique Mercosur sur une liste positive des monomères, autres substances de départ et polymères autorisés pour l'élaboration d'emballages et d'équipements en matière plastique en contact avec des denrées alimentaires (modification de la Décision GMC n° 02/12)"), 8 pages en espagnol
6. Teneur: Le projet de Décision notifié modifie plusieurs points de l'annexe de la décision (Resolución) GMC n° 02/12 "Règlement technique Mercosur sur une liste positive des monomères, autres substances de départ et polymères autorisés pour l'élaboration d'emballages et d'équipements en matière plastique en contact avec des denrées alimentaires"

7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Protection de la santé, prescriptions en matière de qualité
8. Documents pertinents: <ul style="list-style-type: none">• Traité d'Asunción• Protocole d'Ouro Preto• Décision n°08/03 du Conseil du Marché commun• Décisions n° 03/92, 38/98, 02/12 et 45/17 du Groupe Marché Commun
9. Date projetée pour l'adoption: sans objet Date projetée pour l'entrée en vigueur: sans objet
10. Date limite pour la présentation des observations: Les autorités du Paraguay traiteront les demandes de documents et recevront les observations pertinentes dans un délai maximum de 60 jours à partir de la notification.
11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme: <i>Unidad de Coordinación del SNIN del Ministerio de Industria y Comercio (MIC) (Unité de coordination du système national d'information et de notification du Ministère de l'industrie et du commerce):</i> Avda. Mariscal F. López 3333 Asunción (Paraguay) Téléphone: +(595) 21-616 3284 Fax: +(595) 21-616 3084 Courrier électronique: snin@mic.gov.py https://members.wto.org/crnattachments/2020/TBT/PRY/20_4436_00_s.pdf